

Projet pédagogique



été 2024

accueil de loisir
Le Ricochet
à Valgorgues

SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
(Le centre socioculturel le Ricochet)	
Présentation de l'accueil de loisirs	4
(Secteur enfance)	
Orientations éducatives et pédagogiques	6
Vie quotidienne	8
Les besoins par tranche d'âge	10
L'accueil d'enfants atteint de trouble de la santé ou en situation de handicap	11
Les séjours et activités accessoires.....	11
L'engagement relationnel.....	12

Présentation de la structure

Le centre social rural intercommunal du pays de Valgorge est une association qui a été créée le 13 Novembre 1995. Depuis 2017, il a changé de nom et s'appelle maintenant le centre socioculturel Le Ricochet. Le conseil d'administration gère l'association de façon collégiale depuis 2020.

Statuts de l'association :

Accueillir, accompagner ou mettre en place toute activité à caractère sociale, médico-sociale, socio-éducatif, socioculturel et culturel au profit de l'ensemble de la population du territoire de la communauté de communes Beaume Drobie.

Favoriser : l'implication de chacun dans la mise en œuvre du projet social et l'émergence d'initiatives d'habitants ou groupes d'habitants, de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, si ceux-ci ne sont pas en contradiction avec les présents statuts.

Proposer ses services de soutien : logistique, secrétariat, location de salle, de matériel...

Assurer une fonction intermédiaire, relais entre les habitants et les partenaires sociaux tels que la CAF, La MSA, la CPAM, le CG...

Connaissance du secteur géographique et de la population :

De par sa situation géographique et sa faible population, il est peu commun de voir un centre socioculturel dans un tel territoire.

Le territoire d'intervention du centre socioculturel a été élargi en 2017 à l'ensemble de la communauté de communes Beaume Drobie. Cette dernière compte 19 communes avec 8940 habitants. Auparavant, il était limité aux 5 communes de l'ancien canton de Valgorge avec 914 habitants.

Le centre socioculturel englobe plusieurs secteurs :

Conseil d'administration (collégiale)

Composé de 8 membres élus lors de l'assemblée générale annuelle, il administre l'association en concertation avec les techniciens salariés.

Secteur direction

Deux co-directrices coordonnent les différents secteurs en concertation avec les bénévoles du conseil d'administration.

Secteur France Service

Secteur accueil et comptabilité

Secteur accompagnement social au logement

Secteur petite enfance avec la crèche

Secteur enfance avec l'accueil de loisirs

Secteur jeunesse avec le service jeunesse itinérant Beaume Drobie

Secteurs séniors

L'action collective famille

Secteur entretien

Présentation de l'accueil de loisirs :

L'équipe :



Aurélie d'Humières : Responsable du service, animatrice 3-5 ans.,
Diplôme : BAFD en cours, PSC1 (premier secours) et BAFA.



Natacha Neboit : Animatrice 6-11 ans
Assistante sanitaire
Diplôme : CPJEPS, PSC1 et SB (surveillant de baignade).

L'accueil de Loisirs :

Un agrément de 43 places, dont 16 pour les moins de six ans, est accordé.

Le centre de loisirs est ouvert du 8 juillet 2024 au 16 août 2024, du lundi au vendredi et est fermé les jours fériés.

L'accueil des enfants au centre de loisirs se fait de 7h30 à 18h. L'accueil de 7h30 à 9h se passe sur inscription obligatoirement. Si aucun enfant n'est inscrit l'accueil commence à 9h. L'accueil des parents le soir se fait entre 16h30 et 18h.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans. Actuellement la majorité des enfants accueillis ont moins de 10 ans. Les enfants sont répartis en deux groupes (3 à 5 ans et 6 à 11 ans) et certaines activités sont proposées en grand groupe indépendamment de l'âge. Nous accueillons un groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et un groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. S'il y a plus de huit enfants de moins de 6 ans inscrits, nous accueillons 16 enfants toutes tranches d'âge confondues soit 2 groupes de 8 enfants. Toutes les sorties se feront avec tous les enfants de 3 à 11 ans et seront adaptées à ses différences d'âge.

Lors de sortie, les parents sont invités à nous accompagner bénévolement afin de partager une journée avec leurs enfants. Toutes les personnes amenées à s'occuper des enfants, salariés comme bénévoles, sont déclarées à la DRAJES qui vérifie notamment leur honorabilité et leur qualification.

Une journée passerelle pour les enfants de la crèche qui entreront à l'école en septembre 2024 sera mis en place en juillet au centre de loisirs, ceci en concertation avec la directrice de la crèche. Une journée complète avec goûter partagé avec les parents. Une référente de la crèche sera présente sur cette journée. Ceci fait suite aux 4 temps de passerelle progressive misent en place entre avril et juin. Au mois d'août, lors de la fermeture de la crèche, seuls les enfants ayant 3 ans pourront être accueillis.

Les objectifs de ces passerelles sont :

- D'acclimater progressivement les enfants au passage de la crèche au centre de loisirs.
- De rencontrer les enfants du centre et les animateurs.
- Pour les animateurs du centre, de mieux connaître les enfants qui vont fréquenter le centre dès le mois d'août 2024.
- De prendre contact avec les parents et de les rassurer sur leurs inquiétudes.

Deux journées passerelle pour les enfants de 9-11 ans seront proposées avec le service jeunesse à Joyeuse.

Les objectifs de ces passerelles sont :

- Proposer des actions de loisirs spécifique au public 9-13 ans
- Favoriser une continuité pédagogique et de loisirs sur le territoire dès 9 ans.
- Faire vivre au public enfance une journée au service jeunesse.

Les locaux :

Les accueils du matin et du soir se déroulent dans la salle polyvalente du centre socioculturel. C'est également la salle de repas. C'est une grande salle avec cuisine, un espace de jeux différencié pour les 3-5 ans et les 6-11 ans. Les portes manteaux se trouvent accolés à cette salle. Cette salle dispose également d'un accès direct sur l'espace extérieur (parc public) que nous utilisons quotidiennement. Des sanitaires sont au même étage.

En plus de la salle polyvalente pour les accueils du matin du soir et des temps de repas, nous disposons d'une salle d'activité par groupe soit deux salles, à l'étage du bâtiment. Ainsi que d'une salle de sieste, et de sanitaires.

Si l'activité le nécessite, nous pouvons réserver la salle de fêtes du village (en face du centre).

Si le temps le permet, nous privilégions l'espace extérieur au maximum, pour les activités et les repas.

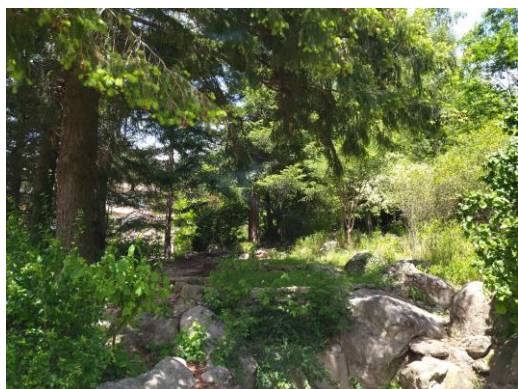
Nous disposons également d'un accès direct à la médiathèque.



Salle d'activité des 6-11 ans



Salle d'activité des 3-5 ans



Parc public accolé au centre

Orientations éducatives et pédagogiques

Objectif éducatif	Accompagner les enfants vers l'autonomie et la citoyenneté		
Objectifs pédagogiques	Rendre l'enfant acteur de ses loisirs	Privilégier les choix démocratiques	Favoriser l'autonomie, aider l'enfant à grandir
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les enfants dans la mise en place et le rangement des activités ainsi que dans les temps de vie quotidienne. ▪ Les enfants aménageront les différents espaces selon leurs envies. ▪ Adapter le matériel aux grands comme aux plus jeunes et le rendre accessible. ▪ Permettre aux enfants de proposer des activités (fabrication des possibles) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la prise d'initiative ▪ Transmettre des valeurs de respect, de coopération et de partage (jeux coopératifs, journées toutes tranches d'âge mélangées) ▪ Permettre l'expression des enfants en organisant des temps d'échange et de bilan où l'animateur est médiateur (conseil d'enfants, quoi de neuf) ▪ Permettre aux enfants de solutionner leurs conflits par eux même ▪ Impliquer les enfants dans l'élaboration des règles du bien vivre ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser une passerelle entre les services petite enfance, enfance ▪ Organiser une passerelle entre les services enfance et jeunesse ▪ Anticiper afin de laisser le temps aux enfants pour s'habiller seul, mettre la table... ▪ Proposer des activités où les enfants peuvent tout faire seul ou apprendre à faire seul. L'adulte ne doit pas tout « prémâcher ». ▪ Un outil permettra aux enfants de se situer dans la journée et de savoir l'activité prévue
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les enfants ont-ils participé aux différentes tâches ? ▪ Les espaces ont-ils été aménagés par les enfants ? ▪ Les espaces ont-ils été modifiés durant l'été ? ▪ Nombre d'activités organisées par les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A quelle fréquence ont eu lieu les conseils d'enfants ? tous les enfants se sont-ils exprimés ? ▪ Durant les quoi de neuf, tous les enfants ont-ils pris la parole ? ▪ Lors de conflits, les enfants ont-ils réussi à trouver des solutions seul ? Avec l'aide de l'animateur ? ▪ Les règles de vie créées ensemble ont-elles été respectées ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Combien d'enfants ont participé aux passerelles enfance/petite enfance ? ▪ Combien d'enfants ont participé aux passerelles enfance/jeunesse ? ▪ Les petits ont-ils progressés en autonomie ? ▪ Les activités proposées ont-elles permis aux enfants de réaliser seul chaque étape ? ▪ Les enfants se sont-ils appropriés l'emploi du temps visuel ? ▪ Chaque enfant a-t-il pu « monter sa marche » progresser à son rythme ?

Objectif éducatif	Mettre en valeur l'environnement et le patrimoine en sensibilisant à sa protection	
Objectifs pédagogiques	Découvrir ce qui nous entoure de façon ludique	Être acteur de la protection de l'environnement
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des sorties variées ▪ Privilégier les activités extérieures en pleine nature ▪ Découvrir des lieux à proximité du lieu de vie ▪ Rencontrer des habitants et acteurs du territoire et échanger sur leur passion, leur métier, leurs souvenirs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser au tri sélectif ▪ Activités de découverte de la faune et la flore locale ▪ Activité de préservation de la faune et de la flore locale ▪ Être attentif à la consommation d'eau, de papier, au gaspillage alimentaire (entre autres)
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de sorties/activités découverte de l'environnement et patrimoine ▪ Nombre de rencontre avec acteurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tri des déchets est-il respecté par les enfants ? ▪ Nombre d'inscrits aux activités faune et flore ▪ Ces activités ont-elles plu aux enfants ? ▪ Les enfants sont-ils demandeurs ? ▪ Des efforts ont-ils été fait quant au gaspillage (eau, papier, alimentaire) ?

Objectif éducatif	Développer la créativité et faciliter l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives		
Objectifs pédagogiques	Découvrir différentes pratiques culturelles	Encourager la créativité	Proposer des cycles sportifs
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire découvrir le street art sous toutes ses formes ▪ 2 interventions fresque graff ▪ Favoriser un temps d'échange après ces découvertes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte de différentes techniques créatives ▪ Aménager un espace créatif fixe où les enfants peuvent pratiquer de manière autonome différentes formes d'expressions. ▪ Proposer des activités créatives avec modèle à suivre et également sans modèle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Randonnées ▪ Parcours de santé ▪ Jeux sportifs ▪ Sortie piscine ▪ Atelier hip-hop
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enfants ont-ils compris ce qu'est le street art ? ▪ Les intervention graff ont-elles plu ? ▪ Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de techniques expérimentées ▪ L'espace créatif en autonomie a-t-il été mis en place ? Par les enfants ? ▪ A quelle fréquence cet espace a été utilisé ? ▪ Tous les enfants l'ont-ils utilisé ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités sportives proposées ▪ Les enfants y ont-ils tous participé ? ▪ Les enfants sont-ils demandeur ? ▪ Les enfants ont-ils apprécié l'atelier hip-hop ?

Vie quotidienne (journée type)

<p>7h30 - 10h : accueil échelonné dans la salle polyvalente (du bas), mise en place de divers petits coins ludiques et libres : dessins, livres, jeux de société, jeux de construction, jeux extérieurs... C'est un moment où toutes les tranches d'âges sont mélangées. Un animateur accueille les parents et les enfants. Ce moment permet la transmission des informations importantes (traitements médicaux, consignes sur l'enfant...) qui sont notées sur un cahier de liaison. Les enfants mettent leur repas au réfrigérateur et rejoignent les enfants déjà arrivés. Ils sont accueillis individuellement par les animateurs présents afin de les mettre en confiance et leur permettre d'intégrer le groupe.</p>	
<p>9h30 - 9h45 : rangement des différents ateliers, puis lavage des mains.</p>	
<p>9h45-10h : Une collation, fournie par les parents, est proposée afin de compléter le petit déjeuner des enfants qui se sont levés tôt mais aussi ceux qui n'ont pas pris le temps de déjeuner.</p>	
<p>10h - 10h15 : Le « Quoi de neuf ? » est un temps d'échange et de présentation de la journée. Ce temps servira à capter l'état général des enfants, évaluer les actions menées et organiser leurs envies.</p> <p style="text-align: center;">Sauf en cas de sortie avec un départ prévu plus tôt, les activités débutent vers 10h15.</p>	
<p>Les 3-5 ans</p>	<p>Les 6-11 ans</p>
<p>10h15-11h15 : activité sportive, manuelle, grand jeu... Lorsque l'enfant décroche il lui est possible de faire des petits jeux en parallèle. S'il le souhaite, il peut revenir plus tard pour continuer l'activité si elle n'est pas terminée. Les enfants participent à la préparation et au rangement. Les activités sportives ou à l'extérieur seront privilégiées le matin pour éviter les grosses chaleurs.</p>	<p>10h15-11h30 : activité sportive, manuelle, grand jeu... Lorsque l'enfant décroche il lui est possible de faire des petits jeux en parallèle. S'il le souhaite, il peut revenir plus tard pour continuer l'activité si elle n'est pas terminée. Les enfants participent à la préparation et au rangement. Les activités sportives ou à l'extérieur seront privilégiées le matin pour éviter les grosses chaleurs</p>
<p>11h15-11h45 : temps libre avant le repas</p>	<p>11h30-12h : temps libre avant le repas</p>
<p>11h45 - 12h : passage aux toilettes, lavage des mains.</p>	<p>12h - 12h15 : passage aux toilettes, lavage des mains.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Le repas (amenés par les participants) :</u></p> <p>Quand le temps le permet, il est bien sûr possible de manger à l'extérieur en adaptant les règles. Accompagnés de l'animateur, un ou deux enfants mettent la table, puis un ou deux enfants sortent les repas du frigo et les répartit sur les tables. Chaque jour, un ou deux enfants par groupe sont responsables de mettre la table et de distribuer les repas. Ceci est fait selon l'envie des enfants et en veillant à ce que chacun puisse le faire à tour de rôle.</p> <p>Les enfants transvasent leur repas dans leurs assiettes avec l'aide de l'animateur si besoin et signale à l'animateur s'ils veulent le faire chauffer au micro-onde. Dès qu'un repas chaud arrive sur leur table, les enfants commencent à manger. Ils ont pour consigne de se lever le moins possible.</p> <p>Le technicien de surface du centre se chargera de la désinfection des surfaces utilisées lors du repas et de l'aération des locaux.</p> <p>Sauf en cas d'effectif réduit ou de repas en extérieur, un décalage de 15min entre les deux groupes sera privilégié pour réduire le temps d'attente dû au réchauffage des plats des enfants.</p>	
<p>12h - 13h15 : Repas. Les animateurs seront attentifs à la bonne restauration et hydratation des enfants tout au long du repas. Tous les enfants participent débarrassage et au nettoyage des tables après le repas. Les enfants quittent la table à leur rythme et peuvent rejoignent différents espaces calmes. Le moment du repas est un moment convivial et ludique pour les</p>	<p>12h15 - 13h30 : Repas. Les animateurs seront attentifs à la bonne restauration et hydratation des enfants tout au long du repas. Tous les enfants participent débarrassage et au nettoyage des tables après le repas. Les enfants quittent la table à leur rythme et peuvent rejoignent différents espaces calmes. Le moment du repas est un moment convivial et ludique pour les enfants. Les animateurs mangent</p>

<p>enfants. Les animateurs mangent à la table des enfants (un par groupe).</p>	<p>à la table des enfants (un par groupe).</p>
<p>13h15 - 14h15 : un moment de repos est proposé, les enfants sont dirigés vers la salle de sieste où nous travaillons pour rendre ce temps de sieste le plus agréable possible avec une histoire racontée par l'animateur, une berceuse... Le sommeil n'est pas obligatoire, mais le repos et le respect des autres l'est. Chaque enfant a un lit adapté avec un drap, un oreiller avec taie et une couverture si besoin. Ils sont utilisés sur la semaine, nominatifs et lavés à la fin de celle-ci. Un système de lumière de différentes couleurs permet aux enfants de savoir s'ils peuvent se lever. Après $\frac{3}{4}$ d'heure de repos les enfants peuvent rejoindre leur salle d'activité située juste en face, afin de laisser le temps à ceux qui dorment, de se lever de façon échelonnée selon leur besoin de sommeil.</p> <p>14h15- 16h : Différents espaces de jeux libres sont installés (dinette, jeux de construction, déguisement, espace lecture, dessin). C'est également un temps où les enfants peuvent terminer une activité non achevée, ou proposer l'activité qu'ils souhaitent faire.</p>	<p>13h30-14h15 : Le temps calme est un moment privilégié de dialogue et de régulation entre enfants et animateurs, et enfants entre eux. Les enfants peuvent lire, dessiner, prendre un jeu de société ou de construction tout en restant calme. Ce temps personnel pour l'enfant est très important dans le rythme de sa journée, c'est une respiration utile.</p> <p>14h15-16h : Afin de favoriser l'autonomie et la prise d'initiative, les 6-11 ans seront investis pleinement dans l'élaboration de leur programme d'activités.</p> <p>Pour ce faire, nous mettons en place « la fabrique des possibles » : Un affichage est prévu pour que chacun puisse noter ses idées et envies d'activités. Chacun pourra faire l'activité qu'il veut, la proposer aux copains, mettre en place un atelier... Nous aménagerons l'espace selon leurs envies. L'animateur sera là pour les aider à concrétiser leurs envies tout en respectant le rythme et les besoins des enfants.</p>
<p>16h-16h30 : goûter fourni par le centre dans un souci d'égalité et de découverte. Il peut être préparé lors d'un atelier cuisine ou acheté auprès de nos commerces ou producteurs locaux. Il est équilibré et très varié pour susciter la découverte et éveiller le goût des enfants.</p> <p>Quand le temps le permet, il est bien sûr possible de goûter à l'extérieur en adaptant les règles. Les animateurs sont vigilants à la bonne restauration et hydratation de chaque enfant. Comme au repas, les enfants participent au nettoyage et au rangement après le goûter. Les animateurs se chargeront de la désinfection des surfaces utilisées lors du goûter et de l'aération des locaux.</p> <p>C'est également un temps de bilan de la journée avec les enfants. Ils pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir...</p> <p>Après chaque temps d'activité, un temps où chaque enfant peut exprimer son ressenti sera proposé par le biais de différents outils. Ce temps est nécessaire et indispensable pour permettre à l'animateur d'adapter, de renouveler ou de changer son approche ou son activité. Il permet aussi de prendre le « pouls de son groupe ». Les activités seront également évaluées en équipe par la suite.</p>	
<p>16h30 - 18h : Accueil des parents. Mise en place de divers petits coins ludiques et libres dans la salle polyvalente : dessins, livres, jeux de société, jeux extérieurs... En attendant les parents et pour préparer le départ échelonné, c'est aussi un moment où les enfants peuvent s'isoler s'ils le désirent. C'est un moment où toutes les tranches d'âges sont se mélangées. L'enfant gère ces moments selon ses désirs avec ou sans encadrement, mais toujours en présence d'adulte. A l'exemple du matin, nous mettons à profit ces moments pour échanger avec chaque parent pour faire un point sur la journée de leur enfant (exemple : motivation, petits bobos, appétit, sommeil, conflits, sanctions... sans oublier les retours positifs...)</p> <p>Ces temps d'échanges sont nécessaires pour les parents et les animateurs afin que toutes les infos circulent correctement. C'est aussi à ce moment-là que seront rappelé l'heure de départ ou de retour des sorties, les éventuels changements de programme, ou certaines informations.</p>	

Les besoins par tranche d'âge

<u>3-5 ans</u>	<u>6-11 ans</u>
Les activités physiques et sportives et jeux traditionnels	
<p>Pour cette tranche d'âge, les pratiques physiques et sportives ne seront pas les activités principales, mais viendront ponctuer la journée. Elles permettront aux enfants de se dépenser tout au long de la journée.</p> <p>Nous utiliserons régulièrement les espaces extérieurs pour mettre en place des parcours ou faire des jeux. Ceux-ci permettront aux enfants de développer leur motricité sur des actions simples tels que : marcher, courir, sauter, ramper, lancer, attraper...</p> <p>Les jeux traditionnels occuperont une majeure partie de ces activités. Ils permettront aux enfants d'appréhender les notions de consignes, respect des règles, écoute et partage du jeu avec les autres.</p> <p>En cas de mauvais temps, nous utilisons la salle de jeux, la salle polyvalente ou la salle des fêtes (en face du centre) pouvant facilement être adaptée pour les parcours de motricité.</p>	<p>Les activités physiques prennent, à cet âge, une importance capitale pour le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. L'animateur reste vigilant à leur durée notamment pour les plus jeunes.</p> <p>Des jeux traditionnels seront mis en place régulièrement dans la journée afin que les enfants se dépensent.</p> <p>Lorsque la météo ne nous permet pas d'aller en extérieur, nous utiliserons la salle de jeux, la salle polyvalente ou la salle des fêtes (en face du centre) pour mettre en place des initiations à différents sports.</p> <p>Toutes ces activités physiques et sportives permettront un développement de la coordination motrice et mettront l'accent sur les règles et le respect des règles. L'animateur sera vigilant pour que l'esprit d'équipe et la socialisation restent l'axe principal de ces activités.</p>
Les activités d'expressions et artistiques	
<p>Les activités d'expressions proposées par les animateurs seront de l'ordre de la découverte et de l'initiation. Afin de développer la motricité fine, l'équipe pédagogique proposera un grand nombre d'activités manuelles variées.</p> <p>Les activités manuelles ont une place importante dans la journée. Elles permettent un développement de la psychomotricité de l'enfant : découpage, collage, coloriage, peinture, création...</p> <p>Mais aussi le développement de l'esprit critique, l'affirmation de soi et l'échange entre enfants.</p> <p>Les animateurs apportent leurs conseils et une attention particulière à chaque enfant, selon son âge et ses capacités.</p> <p>L'imagination et la créativité sont vivement sollicitées par le biais du programme qui leur est proposé, ainsi que par les différentes techniques et la variété des matériaux utilisés.</p>	
Les activités et sorties culturelles	
<p>Afin de compléter au mieux notre programme d'activités, le centre de loisirs proposera des sorties variées et adaptées aux 3-11 ans, une fois par semaine le plus souvent le mercredi.</p>	

L'accueil d'enfant atteint de troubles de la santé ou en situation de handicap

L'assistant sanitaire sera vigilant dans la gestion des maladies et allergies. Il est le lien entre les fiches sanitaires, remplies par les parents, et l'équipe d'animation ainsi que les prestataires (restauration notamment). Les goûters et ateliers cuisine seront adaptés pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires. Les autres allergies (médicamenteuses, environnement...) seront traitées au cas par cas. Pour faire le point sur ces difficultés, une rencontre avec les parents sera systématiquement proposée afin de reprendre ensemble les bonnes pratiques et ainsi éviter tout risque et tout doute. Dans le cas d'un traitement médical, qu'il soit occasionnel ou régulier, il est demandé aux familles de fournir l'ordonnance médicale ainsi que les médicaments, en quantité suffisante, dans leur emballage d'origine marqué au nom et prénom de l'enfant. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera possible.

Pour les enfants en situation de handicap, la responsable du service rencontrera la famille et les professionnels qui suivent l'enfant, en amont de l'accueil. Cela afin de collecter toutes les informations nécessaires à la bonne prise en charge de cet enfant. Suivant le type d'handicap, l'autonomie de l'enfant et les conseils des professionnels, il pourra être envisagé un sur encadrement, des formations pour les animateurs ou le recrutement d'une personne avec les qualifications et compétences nécessaires. Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera mis en place.

Dans tous les cas, l'équipe veille à ce que chaque enfant puisse évoluer à son rythme et à prendre en compte les particularités de chacun.

Engagement relationnel

(Animateurs, enfants, familles)

Cet engagement reprend les trois types de relations que nous rencontrons dans notre quotidien :

La relation enfants/enfants

La relation enfants/adultes

La relation adultes/adultes

La relation enfants/enfants :

Elle sera basée en priorité sur le respect en général (respect de soi, des autres, des règles, des locaux...) et sur le partage (partage des locaux, du matériel, des personnes, des jeux, ...), la coopération et l'entraide.

Dans le jeu et les activités, nous découvrirons les différentes compétences de chacun.

Nous mettrons l'accent sur la façon de s'exprimer (sans insulte, sans se taper...)

Le repas sera un moment privilégié pour les échanges entre les enfants mais aussi avec l'animateur.

La relation enfants/adultes :

L'animateur aura toujours en tête, qu'il est là en tant qu'adulte responsable et non comme un « copain », il doit savoir se faire respecter et faire respecter les règles pour favoriser le « vivre ensemble ».

Les animateurs accueilleront chaque enfant de manière individualisée.

Chaque enfant sera considéré individuellement et équitablement.

L'animateur devra assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise, en toute sécurité et qu'ils puissent s'exprimer librement. L'équipe éducative instaure pour cela des temps ritualisés, pensés et organisés comme des temps éducatifs à part entière, afin de donner des repères favorisant leur développement.

Les enfants seront mis à contribution tout au long de la journée pour participer aux différentes tâches de la vie quotidienne avec les animateurs.

Quand un enfant sera sanctionné, l'animateur devra s'assurer que l'enfant a compris pourquoi.

L'enfant aura terminé sa sanction une fois que l'animateur concerné lui dira, qu'il sera revenu à un comportement normal, ou qu'il se soit excusé auprès des personnes à qui il a créé du tort, si besoin.

Au moment du repas, l'animateur s'assurera que chaque enfant mange et boit suffisamment. Dans le cas contraire, l'animateur en référera à son directeur qui parlera avec l'enfant puis avec la famille, pour déterminer au mieux la marche à suivre.

La relation adultes/adultes :

L'animateur prendra le temps de discuter avec les familles, pendant l'accueil du matin et du soir afin d'échanger les informations nécessaires sur l'enfant (exemples : passer une bonne nuit, maladies, envie ou pas de venir au centre, comment s'est passée sa journée...).

Pour une question de respect de tous et d'exemple donné aux enfants, il est important d'avoir un comportement « d'adulte référent », (tenue vestimentaire, langage, hygiène, respect des horaires...).